

LE SANGLIER URBAIN, IMPOSSIBLE COHABITATION ? LES DISSERVICES ET LE DÉSARROI BORDELAIS

CAROLE MARIN, LAURENT COUDERCHET, NICOLAS LEMOIGNE,
UMR Passages (CNRS 5319), Université Bordeaux Montaigne,
carole.marin@cnrs.fr, laurent.couderchet@u-bordeaux-montaigne.fr, nicolas.
lemoine@u-bordeaux-montaigne.fr¹

RÉSUMÉ

Gibier prisé, le sanglier ne se cantonne plus aux espaces ruraux chassés qui lui sont assignés. Les politiques de nature en ville ont favorisé une continuité écologique depuis les espaces agroforestiers jusqu'au cœur des agglomérations et l'animal est entré dans la ville. Dans la métropole bordelaise, les représentations portées sur l'espèce et sur les disservices qui lui sont associés fondent les politiques de gestion de la grande faune. Quatre critères interdépendants définissent les conditions de la cohabitation : l'espace, le moment, le comportement animal et les densités de ses populations. Lorsque l'animal s'en écarte, il s'agit de rétablir l'ordre imaginé par et pour l'humain.

Mots-clés : sanglier, ville, représentations, disservices, cohabitation.

INTRODUCTION

L'étude du sanglier urbain et de ce qu'il provoque sur les sociétés humaines est celle d'une coexistence inédite entre le sauvage et l'humain dans un espace où la nature est soigneusement choisie. Nous traduisons les relations entre sociétés humaines et sangliers urbains en coexistence ou cohabitation. La coexistence implique la présence simultanée d'animaux et d'humains dans un même espace, elle convoque l'expression des besoins vitaux des premiers et les attentes de la nature des

¹ Carole Marin : conceptualisation, méthode, enquête de terrain, analyse formelle ; écriture : version originale, révision pour édition.

Laurent Couderchet : conceptualisation, encadrement ; écriture : révision pour édition.

Nicolas Lemoigne : conceptualisation, encadrement ; écriture : révision pour édition.

seconds. La cohabitation renvoie au vivre-ensemble et suppose des formes d'acceptation de la coexistence interspécifique.

Au cœur des enjeux d'aménagement, le verdissement des villes fait partie intégrante des politiques urbaines des dernières décennies (ROSOL et al., 2017). Longtemps en situation de contention urbaine dessinant ceintures vertes, la nature urbaine prend aujourd'hui la forme de trames pénétrant le cœur des agglomérations dans une perspective réticulaire combinant ville et nature (VANIER, 2003). Au sens urbanistique, la trame verte urbaine est multifonctionnelle et destinée à procurer des services écosystémiques aux citoyens. La planification et la gestion des espaces ouverts reposent sur le développement de leurs capacités à combiner des fonctions écologiques, sociales, économiques et culturelles (HANSEN et PAULEIT, 2014). Offrant sites de repos, d'alimentation, de reproduction et corridors de déplacements à la faune sauvage, la trame verte urbaine est fonctionnelle au sens écologique. Liée au développement urbain durable et au bien-être humain (KOWARIK et al., 2020), la biodiversité qu'elle génère comprend aussi des espèces susceptibles d'occasionner des disservices². Le sanglier en est un exemple prégnant.

Scientifiques et gestionnaires de la grande faune s'accordent sur le développement spectaculaire des populations de sangliers au cours des dernières décennies, à l'échelle européenne (MASSEI et al., 2015), nationale (CARDOUX et PÉREA, 2019) ou locale (FDC33, 2021). Désormais, le gibier prisé des chasseurs (PERROT, 2015) ne se cantonne plus aux espaces agroforestiers. Doté d'une capacité d'acclimatation (BRIVIO et al., 2017 ; JOHANN et al., 2020) et d'une prolificité remarquables (SERVANTY et al., 2007), il colonise en effet avec un certain succès les niches écologiques des grandes agglomérations. Berlin (STILLFRIED et al., 2017), Cracovie (CIACH et al., 2022), Barcelone (HAGEMANN et al., 2022) ou encore Bordeaux, notre terrain d'étude, sont concernées par le phénomène. La coexistence entre humains et sangliers urbains soulève d'emblée la question des risques économiques, sanitaires, sécuritaires, écologiques, esthétiques (LICOPPE et al., 2014 ; TORRES et al., 2020). Elle pose aussi celle de la cohabitation entre le sauvage et l'humain dans une nature urbaine support de services écosystémiques, encore largement pensée comme végétale, domptée et figée (ARNOULD et al., 2011 ; BOURDEAU-LEPAGE, 2017).

La gestion de la faune urbaine repose sur l'association de campagnes de sensibilisation du public et de techniques usuellement appliquées en zones rurales pour limiter les effets du partage de l'espace avec des animaux sauvages : mise en place de clôtures et de dispositifs d'effarouchement, utilisation de répulsifs, élimination des animaux (McCANCE et al., 2017). Les préoccupations sanitaires, sécuritaires, écologiques ou économiques justifient souvent les mesures de régulation létales (BROZ et al., 2021 ; CONNORS ET GIANOTTI, 2021). Bien que fondamentale pour comprendre la contradiction entre la valorisation de la nature en ville dans ce qu'elle supporte de processus écologiques et le rejet des animaux liminaires indésirables, la notion de disservices reste largement négligée dans les discours et les débats politiques et très peu répandue dans la littérature scientifique portant sur les externalités des écosystèmes (BLANCO et al., 2019 ; LYYTIMÄKI, 2015). Cet article explore

² La notion de disservice renvoie aux « fonctions, processus et attributs écosystémiques résultant en des impacts négatifs, perçus ou réels, sur le bien-être humain » (SHACKLETON et al., 2016 : 590).

la place des disservices liés à l'urbanisation du sanglier dans les rapports des sociétés humaines à l'espèce.

ESPÈCE SAUVAGE, TERRAIN URBAIN. LE CAS BORDELAIS

Soumise à un mouvement de périurbanisation et de croissance démographique soutenu (INSEE, 2020), l'agglomération bordelaise est engagée depuis des décennies dans de grands projets d'urbanisme paysager. Instauré au début des années 2000, le Schéma de cohérence territoriale de l'aire métropolitaine prévoit la valorisation d'une ceinture verte productive et la continuité paysagère depuis les milieux agroforestiers périphériques jusqu'aux espaces de nature urbaine (BRIGANT et al., 2018). À plus grande échelle, la trame verte des paysages devient la trame verte et bleue du Plan local d'urbanisme de Bordeaux Métropole (BANZO et COUDERCHET, 2013). Le réseau forestier s'imbrique ainsi dans le réseau agricole pour former une continuité de milieux exploitables par l'espèce et l'aire de répartition du sanglier bordelais suit assez fidèlement le dessin de la trame verte (MARIN, 2023). Or les spatialités et les comportements alimentaires du sanglier s'intègrent mal aux socio-écosystèmes urbains tels qu'ils sont actuellement pensés et conçus. Dégâts aux cultures et aux espaces verts, risques de transmission de maladies aux animaux domestiques et à l'humain, dommages sur la biodiversité animale et végétale, problèmes de sécurité publique, représentent autant de disservices liés à la fréquentation par le suidé des espaces agricoles ou naturels, des parcs et des interstices urbains (figure 1) appelant de nouvelles politiques de gestion. La pression de régulation exercée sur le sanglier bordelais augmente chaque année depuis le début des années 2010 et l'ampleur des interventions est désormais considérable. Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021, 938 sangliers ont été tués dans les communes de la Métropole (données PRÉFECTURE et FDC33, 2022). La multiplication des plaintes rapportées aux services communaux et métropolitains suggère toutefois l'incapacité des stratégies gestionnaires à contenir les dynamiques spatiales et démographiques de l'animal.

Le « problème » du sanglier bordelais est caractérisé par la carence de diagnostics relatifs aux dynamiques des sangliers urbains et aux effets de la coexistence. Les dégâts aux cultures urbaines à haute valeur ajoutée ne sont ni expertisés ni recensés ; les dernières données de collisions automobiles avec l'espèce remontent à l'année 2008 ; la pression de régulation, unique indicateur des densités de sangliers, est dispersée dans différentes structures gestionnaires et nécessite un prétraitement conséquent avant exploitation. En l'absence de données fiables, les représentations collectives du phénomène et des nuisances façonnent les rapports à l'espèce, déterminent la tolérance ou le rejet de la coexistence et fondent la construction des politiques gestionnaires. L'hypothèse principale que nous explorons est celle d'une constante articulation des discours portés sur l'urbanisation du sanglier à la notion de disservices, socle de la légitimation de la régulation. Nous discutons dans cet article des facteurs contribuant à définir les conditions de la coexistence, pacifique ou conflictuelle, entre humains et sangliers. Nous les nommons critères de la cohabitation. L'étude de la situation bordelaise permet ensuite d'ouvrir la réflexion sur le décalage entre la construction des politiques gestionnaires actuelles de la grande faune urbaine et les théories contemporaines visant à décentrer le point de vue strictement humain pour (re)penser la coexistence interspécifique.

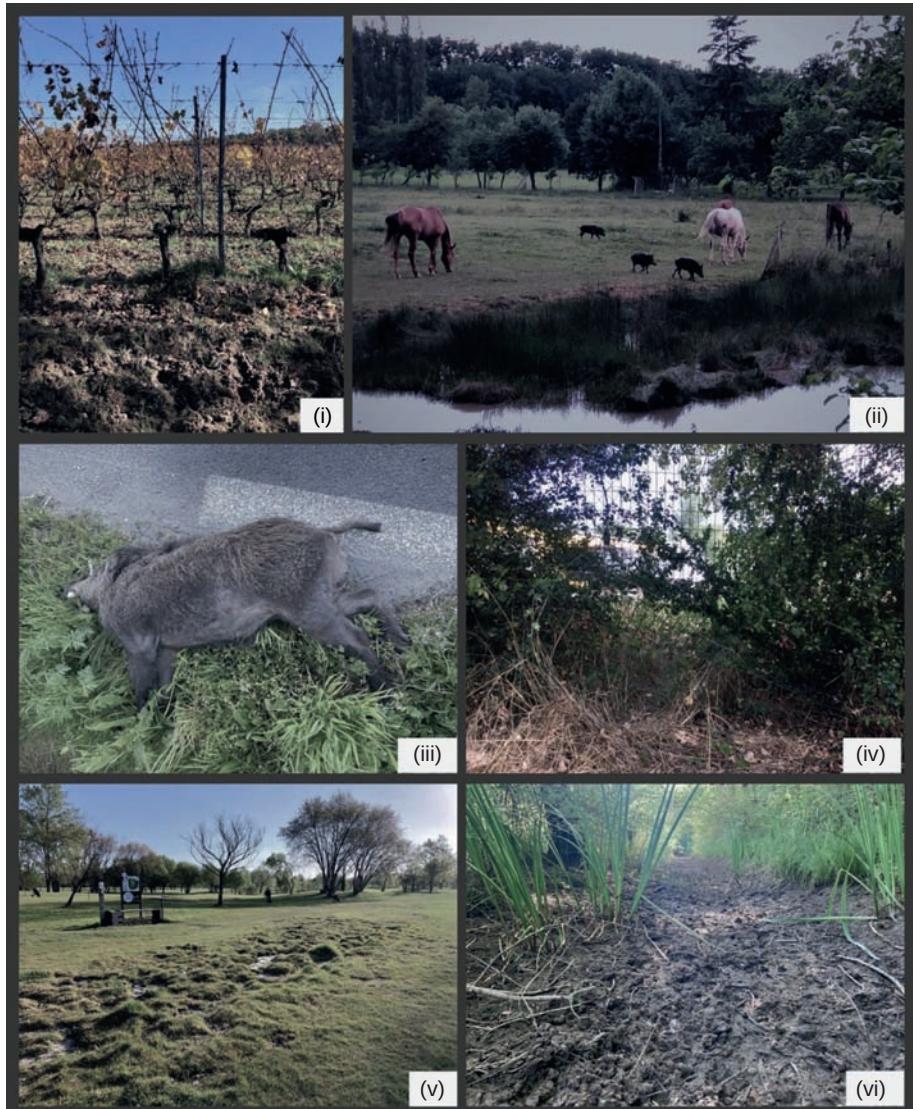


Figure 1: Disservices liés à la coexistence avec le sanglier dans l'agglomération bordelaise.

(i) Boutis le long des pieds de vigne (C. Marin, novembre 2020); (ii) Proximité entre bêtes rousses et faune domestique (A. Bournissout, juin 2022); (iii) Collision automobile (J. Werno, avril 2021); (iv) Détérioration des clôtures bordant la rocade (C. Marin, août 2020), (v) Dégâts sur les départs des golfeurs (C. Marin, avril 2021); (vi) Retournement des sols forestiers (J. Werno, juillet 2020).

SAISIR LES REPRÉSENTATIONS D'ACTEURS PORTÉES SUR LE SANGLIER URBAIN

Le matériau est collecté sur les bases d'une immersion de quatre années (2018-2022) en terrain bordelais. Le corpus réunit les discours de 111 acteurs, répartis en cinq groupes sociaux dont la constitution repose sur la combinaison de deux critères : l'appartenance socioprofessionnelle des acteurs définissant la nature de leurs préoccupations et leurs degrés d'investissement dans la maîtrise du phénomène et de ses effets ; le type de relations que les acteurs entretiennent entre eux³. Le corpus est analysé par théorisation ancrée (PAILLÉ, 1995), complété par les résultats d'une enquête numérique distribuée aux chasseurs en mars 2019 à l'échelle départementale et pour laquelle 2 869 observations sur un total de 4 569 sont retenues après redressement de l'échantillon sur le genre, l'âge et la zone de résidence. Nous analysons dans cet article les réponses aux deux questions ouvertes suivantes : « *Les mots qui me viennent directement à l'esprit, sans réfléchir, quand je pense au sanglier* » (4 264 mots recueillis) puis « *au sanglier en ville* » (3 694 mots recueillis). Nous nous saisissons ainsi de l'opportunité d'analyser la perception du phénomène par un public élargi et averti. Nous postulons en effet que les connaissances de l'espèce et des enjeux de la coexistence sont conditionnées par la proximité des acteurs aux pratiques associées à l'animal. Le tableau 1 présente les caractéristiques des six groupes sociaux sur lesquels nos analyses s'appuient.

Tableau 1 : Répartition et caractéristiques des acteurs enquêtés

GROUPE SOCIAL	CARACTÉRISTIQUES	COMPOSITION (EFFECTIFS)
Groupe 1 (G-1)	Acteurs investis d'une responsabilité dans les dispositifs de gestion des populations, connaisseurs du phénomène, du terrain, des autres acteurs et de l'espèce*	Responsables cynégétiques fédéraux (27)
		Adhérents et responsables d'associations de chasse (24)
		Agents de la Préfecture (4)
		Lieutenants de louveterie et piégeurs agréés (7)
Groupe 2 (G-2)	Acteurs militants écologistes, en charge notamment de la gestion de la Réserve nationale naturelle de Bruges, espace préservé le plus remarquable de la Métropole**	Salariés et responsables de l'association écologiste SEPANSO (3)

³ La gestion du sanglier bordelais catalyse des tensions entre acteurs aux intérêts, pratiques et systèmes de valeurs divergents. Les désaccords s'expriment à travers d'incessants combats de légitimité dont l'enjeu est davantage territorial et politique que gestionnaire (MARIN, 2023). La conflictualité entre humains n'est pas au cœur de cet article. Elle permet toutefois d'appuyer la répartition des acteurs dans différents groupes sociaux.

GROUPE SOCIAL	CARACTÉRISTIQUES	COMPOSITION (EFFECTIFS)
Groupe 3 (G-3)	Acteurs engagés en faveur de la cause animale contraints de décider de mesures de gestion de la grande faune et/ou de les piloter	Élus communaux (2)
		Chargés de mission communaux (2)
Groupe 4 (G-4)	Élus et chargés de mission communaux et des collectivités territoriales non animalistes, pour beaucoup nouvellement confrontés aux enjeux liés à la grande faune urbaine	Maires et leurs adjoints, conseillers et chargés de mission municipaux (19)
		Élus, conseillers et chargés de mission métropolitains (9)
Groupe 5 (G-5)	Acteurs subissant directement les conséquences des intrusions du suidé dans leurs sphères privées et/ou professionnelles	Représentants du monde agricole (2)
		Gestionnaires et agents d'entretien d'espaces verts privés ou municipaux (5)
		Spécialistes de l'aménagement (5)
		Grands propriétaires fonciers (2)
Groupe 6 (G-6)	Acteurs disposant d'une forte proximité à l'espèce sanglier (les chasseurs observent, pistent, traquent et consomment l'espèce)	Chasseurs de la Gironde (2869)

* En France, la gestion du sanglier repose sur le monde cynégétique associatif. La loi de finances de 1968 a supprimé le droit d'affût des agriculteurs sur leurs parcelles et a institué en contrepartie le régime d'indemnisation des dégâts agricoles causés par le grand gibier par les chasseurs (CHARLEZ, 2008). En Gironde, 80 % de la facture est imputée au sanglier (données FDC33, 2020). Espèce gibier, le sanglier girondin change de statut en dehors de la saison cynégétique et dans les espaces non chassés pour devenir « espèce susceptible d'occasionner des dégâts » (ESOD). Le classement est sanctionné par un arrêté préfectoral renouvelé annuellement, principalement destiné à « *prévenir les dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles et ceux à d'autres formes de propriétés* » (Art. R427-6 du Code de l'environnement). La régulation du « sanglier SOD » est confiée à des lieutenants de louvetrie, auxiliaires de l'État assermentés. Composé de chasseurs bénévoles, le corps des louvetiers représente la déclinaison administrative de la chasse.

** Dans cette aire protégée, la régulation administrative du sanglier est déléguée aux gestionnaires du site.

UNE COHABITATION SOUS CONDITIONS

L'analyse du matériau produit dans le cadre de la recherche révèle quatre déterminants dans l'appréciation de l'espèce et du problème : l'espace partagé, le comportement animal, le moment de la coexistence et les densités de population. Entremêlés, ces facteurs modulent la perception en quantité et qualité des services et des disservices motivant les postures gestionnaires.

L'ESPACE ET LA JUSTE PLACE

L'espace de la coexistence revêt une importance capitale dans les considérations portées à l'animal et le traitement qui lui est réservé. L'aire de répartition originelle de l'espèce tient une place centrale dans l'égard porté sur elle, la justification de son élimination, ou encore la considération de la souffrance animale lors de la mise à mort (CROWLEY et al., 2018; KÖRNHERR et PÜTZ, 2022). Les questionnaires ou experts des questions d'aménagement et de biodiversité bordelais s'accordent sur la nécessité de réparer l'erreur humaine à l'origine de l'existence d'espèces «exotiques» (potentiellement «envahissantes»). Le sanglier est quant à lui autochtone, mais cette caractéristique ne le dispense pas de rester à sa «*juste place*». Introduite par MAUZ (2002), la notion désigne l'attribution d'une place qui prescrit à la fois un espace et un comportement à chaque espèce animale. Dans la conception vernaculaire, l'animal sauvage est farouche et évolue loin de l'espace domestique; dans la conception savante, il doit être autonome et autochtone. Nombre de chasseurs girondins (G-6) considèrent la présence du sanglier en ville comme *anormale* (106)⁴; le sanglier *n'est pas à sa place* dans l'espace urbain ou *n'a rien à y faire* (86 pour les deux idées regroupées). Le phénomène est perçu comme la résultante d'une double transgression spatiale: celle de l'humain qui envahit les espaces naturels et celle de l'animal sauvage contraint de rejoindre l'espace domestique. L'*urbanisation* (125) représente le troisième terme le plus cité en réponse à l'expression sanglier en ville; le terme *territoire* (98) est le plus souvent associé à l'idée d'empiétement de l'espace vital du sanglier par les constructions humaines; la *déforestation* revient 48 fois; la perte d'*espace* et de *biotope* comptabilisent ensemble 20 occurrences:

«*Ce sont des animaux qui ne savent pas où aller*»; «*Avant là ils étaient chez eux*»; «*Nous empiétons sur son espace... Il pénètre sur le nôtre... Il fait partie de la nature et vit lui aussi!*» (G-6, 2019)

Dans la conception des chasseurs enquêtés, c'est la ville qui vient à la campagne et les caractéristiques morphologiques et écologiques des espaces de nature urbaine ne sont pas envisagées. À la différence de leurs adhérents, les responsables du monde cynégétique institutionnel (G-1) insistent sur l'affinité du sanglier urbain pour les zones enrichies et non chassées, désignées comme espaces de quiétude pour l'espèce. Dans tous les cas, la juste place des sangliers repose, pour l'ensemble des acteurs interrogés, sur l'association du biotope forestier à l'espèce. Le zonage est non seulement physique mais aussi symbolique. En Europe de l'Ouest, «*est sauvage, on le sait, ce qui procède de la silva*» (DESCOLA, 2005: 99). Nos résultats montrent le basculement des représentations des chasseurs (G-6) portées sur l'espèce dès lors qu'elle s'installe en ville. Fort mobilisés pour qualifier le *sanglier*, le caractère *sauvage* (239), l'*intelligence* (152; regroupé avec les termes *malin* et *rusé*), la *force*, la *puissance* et la *combativité* (102 pour les trois termes réunis) disparaissent quasiment des réponses à l'expression sanglier en ville. L'urbanisation du sanglier s'accompagnerait ainsi d'une forme de «*désauvagement*» de l'animal:

«*Totalement anormal. Un vrai sanglier bien sauvage et sous pression de prédation normale ne se comporterait jamais de la sorte. C'est une bête sauvage*

⁴ Les effectifs indiqués entre parenthèses à la suite des termes indiquent leurs occurrences.

à l'origine que l'on doit confiner sur son territoire naturel» ; «Ce n'est plus un véritable sanglier» (G-6, 2019).

Ces assertions semblent toutefois reposer sur une fiction : *«l'idée que l'animal sauvage fait partie intégrante de la nature dans laquelle il serait enraciné» (ZASK, 2020 : 68).* Les animaux sont mobiles et s'adaptent aux environnements anthropisés, leur aire de répartition évolue au cours du temps. DONALDSON et KYMLICKA (2011) introduisent ainsi la catégorie des espèces liminaires dont les sangliers se font représentants désormais, à l'instar des rats depuis fort longtemps. Les chasseurs, les responsables cynégétiques et les louvetiers s'accordent d'ailleurs sur la capacité d'adaptation des sangliers. Pour ces acteurs régulièrement au contact de l'animal, l'explication se trouve au moins en partie dans les traits de l'espèce : plasticité comportementale et alimentaire, fonctionnement social, dynamiques de populations. Mais la juste répartition spatiale des animaux relève aussi d'attentes fonctionnelles liées à l'espèce :

«Le sanglier il est partout, on le traite partout de la même façon. Alors on le traite peut-être, je ne vais pas dire sévèrement, mais avec beaucoup plus d'attention dans des zones qui ne sont pas promises à la chasse que dans d'autres zones où le sanglier il n'est pas gênant, il fait quelques dégâts mais bon, soyons très clair, il donne aussi du plaisir aux chasseurs. Ce qui est gênant c'est que le sanglier n'a pas sa place dans le contexte périurbain, urbain. Ici, ce n'est pas de la chasse plaisir que l'on fait, c'est de la destruction pour des ESOD» (G-1, 2020).

Dans les espaces chassés, les populations de sangliers fournissent des services culturels (chasse) et d'approvisionnement (venaison). Dans l'urbain, la pratique cynégétique se complique. Tandis que les chasseurs girondins (G-6) associent le sanglier *gibier* (202) à la *chasse* (115) et à la pratique de la *battue* (120), ces trois termes ne recueillent que de très faibles occurrences dans le corpus de mots se rapportant au sanglier en ville (3, 18 et 13, respectivement). Devenu moins sauvage et ne remplissant plus ses fonctions de gibier, le sanglier urbain conserverait toutefois sa dangerosité et son comportement destructeur, deuxième critère humain de la cohabitation interspécifique.

UN COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ

À l'association d'un espace à une espèce s'ajoute la prescription de *«bonnes manières»* aux animaux (MAUZ, 2002). S'intéressant aux modalités de gestion de la faune urbaine dans différentes villes des États-Unis, Hunold et Mazuchowski (2020) montrent le passage de situations conflictuelles à des formes de cohabitation entre l'humain et certaines espèces de prédateurs. Toutefois, *«la légitimité des revendications des animaux sauvages sur les espaces urbains partagés reste souvent subordonnée à leur bon comportement»* (2020 : 1). Sur le terrain bordelais, la présence du sanglier est plus ou moins acceptable selon la propension de l'espèce à respecter les *«efforts que déploient les humains pour ordonner un tant soit peu la nature à leur profit»* (MICOUD, 2010 : 101). Tandis que le sanglier n'est pas pensé urbain, la nature en ville n'est pas pensée sauvage. Indifférent aux

besoins et aux attentes, imprévisible, potentiellement dangereux, hors de contrôle ou simplement indépendant, le sanglier bordelais contrarie les attentes humaines de la nature urbaine. Les disservices représentent ainsi la première thématique abordée par les chasseurs girondins (G-6) en réponse à l'expression sanglier en ville. Le mot *danger* (681) est le plus cité, il est suivi par le mot *problèmes* (146). Les autres désagréments (*dégâts, accidents, nuisances, sécurité, peur et risques*) regroupent ensemble 170 occurrences. Les disservices tiennent également la première place dans les discours des décideurs et gestionnaires. Le sanglier bordelais détruit le travail des jardiniers :

« Quand vous arrivez le matin et que le jardinier a un départ de retourné, vous avez deux solutions : soit vous baissez la tête, soit 3 ou 4 jardiniers replaquent tout de suite. Si le lendemain ils sont rentrés à nouveau, ou s'ils sont là parce que vous ne savez pas où ils sont... Nos jardiniers, mentalement ça les plombe. Ce sont des jours de travail de perdus et ce sont eux qui prennent les critiques des joueurs » (G-5, 2021).

Il consomme les productions des agriculteurs :

« Le sanglier est une source de désagréments à de multiples niveaux. Pour les exploitants, les dégâts c'est à la fois une moins-value économique et une souffrance psychologique car ils survivent avec ces indemnités et non avec le fruit de leurs productions » (G-4, 2021).

Son comportement alimentaire fragiliserait les écosystèmes dont la préservation s'inscrit dans des objectifs de conservation de la biodiversité remarquable :

« Je me replonge aux premières années de l'apparition du sanglier, avant les mesures de régulation dans la réserve, où on avait effectivement des choses catastrophiques avec des prairies à 80 % retournées [...] Certains milieux ne s'en remettent jamais » (G-2, 2019).

« Sur les mares on essaie de maintenir une certaine biodiversité mais ils nous ravagent tout, les sangliers, c'est la même chose pour eux, ils ne font pas la différence » (G-5, 2020).

Face à la « multiplication des problèmes dus aux ESOD », les services métropolitains s'engagent fin 2021 dans la constitution de comités techniques dont l'objectif est de « répondre concrètement aux urgences de terrain » (G-4, 2021). Le sanglier urbain incarne cette faune SOD. Dans le parc métropolitain des Jalles à vocation agricole, c'est la préoccupation économique qui motive le plus les politiques publiques à se saisir de la question. Assujetti au dispositif légal des indemnités agricoles, le monde de la chasse s'appuie également sur l'argument financier pour asseoir ses réticences à la présence de l'espèce en ville. Parallèlement à la préoccupation économique, les risques liés au contact physique entre le sanglier et l'humain sont particulièrement redoutés. La perception du danger semble alors influencée par les responsabilités et connaissances respectives : avertis par les agents de terrain d'accidents de la route impliquant la grande faune, les gestionnaires cynégétiques et les élus redoutent les risques de collisions automobiles. Les gestionnaires des espaces verts s'inquiètent quant à eux de l'évolution comportementale de l'espèce

qui, sur des sites accueillant du public, leur apparaît de moins en moins intimidée par la présence humaine :

«J'en ai approché des centaines de fois. Mais ici il y a un phénomène que j'observe, c'est l'absence de peur de l'homme et ça je ne l'ai pas vu autour. Et ça m'inquiète d'avoir des sangliers qui ne réagissent pas, ce n'est pas normal et c'est dangereux» (G-2, 2020).

Le danger lié à une perte du comportement d'évitement de l'humain de la part d'une bête de cette carrure ajoute un argument presque indiscutable au rejet d'une possible cohabitation. Principalement économique et sécuritaire, la nuisance est aussi esthétique pour les propriétaires fonciers, les responsables et les agents d'entretien de sites privés ou municipaux.

LE MOMENT DE LA NUISANCE

Tandis que les désagréments s'envisagent à travers le prisme des rapports à la nature, au territoire et aux autres vivants de chacun des groupes d'acteurs, leur survenue et leur perception varient en fonction des périodes de l'année. Le moment de la coexistence est le troisième critère déterminant la tolérance à la présence de sangliers bordelais. Les conséquences des intrusions des sangliers dans les parcelles maraîchères ou maïsicoles varient selon le calendrier culturel, la phénologie des milieux et les conditions météorologiques modulent l'apparition de dégâts sur les prairies humides de la Réserve de Bruges ou sur les pelouses arrosées du golf et l'approche de la Toussaint justifie l'abattage des animaux au parc cimetière :

«Avec la Toussaint qui arrivait, on avait une grosse pression des gens qui venaient nettoyer les concessions, et donc une battue a été organisée, qui a donné satisfaction puisque des femelles ont été abattues avec des petits... Donc ça a bien limité les dégâts, on n'a plus eu d'apparition de traces pendant deux bonnes semaines. Et après les sangliers malheureusement sont revenus» (G-5, 2021).

La perception de la coexistence comme un problème à traiter est donc conjoncturelle, mais les solutions ponctuelles et localisées ne suffisent à le faire disparaître.

DE TROP FORTES DENSITÉS ?

Le critère numérique intervient enfin dans la construction des appréciations des animaux et des traitements qui leur sont réservés. Pour Poinot (2012: 165), *«la rareté justifie la protection et la mise en exergue du rôle dans les chaînes trophiques ou la biodiversité. La forte densité engendre au contraire une qualification dans le registre "ressource", voire une dépréciation dans le registre "nuisible".»* Dans la métropole parisienne, la perruche à collier perd de son charme exotique à mesure de l'augmentation de ses densités tandis que les impacts négatifs de sa présence deviennent visibles (BERTHIER et al., 2017). La juste densité des sangliers est quant à elle variable selon les espaces considérés. Dans les espaces agroforestiers, la chasse s'institue comme garante du maintien d'un «équilibre agro-sylvo-cynégétique», correspondant à la fois à des densités de gibier suffisantes pour maintenir l'intérêt des chasseurs et à des

effectifs compatibles avec les enjeux agricoles et sylvicoles (Articles L420-1 et L425-4 du Code de l'environnement). Au fondement même des politiques de gouvernance de la grande faune, la notion d'équilibre renvoie ainsi à une juste densité des animaux conditionnant le rapport entre bénéfices et nuisances. Dans l'urbain, les disservices ne sont pas contrebalancés par les services et l'arrivée du sanglier est présentée comme une invasion par un animal à la démographie incontrôlable :

« C'est vrai que les questions qu'il y a autour du sanglier sont des questions complètement légitimes parce qu'aujourd'hui la population est dramatique, aujourd'hui je ne peux pas dire le contraire, le sanglier est trop présent » (G-3, 2022).

Au cœur des discours et justifiant la construction des politiques gestionnaires, les incidents ne font pourtant l'objet d'aucun suivi. Les représentations que les acteurs se font de leur intensité et de leur fréquence les conduisent toutefois à s'accorder sur la recherche d'un « équilibre » :

« Le problème, c'est la surpopulation. Tant qu'il est en équilibre, le sanglier ne pose pas de problèmes » (G-4, 2022).

« On est bien conscients qu'il faut qu'on laisse aussi faire l'écosystème mais jusqu'à quel point avant que ça ne génère des nuisances aux riverains et que ça ne devienne insupportable ? Et notre position c'est de trouver un équilibre » (G-3, 2021).

Tandis que l'équilibre des socio-écosystèmes urbains de la Métropole n'est pas défini, les connaissances actuelles ne permettent pas d'établir précisément l'état des populations de sangliers, ni à Bordeaux, ni en Gironde, ni en France, en Europe ou dans le monde. Les capacités de charge des différents milieux ne sont pas davantage connues et les impacts de la coexistence sur les activités humaines ne sont pas recensés. Bien qu'ils semblent avancer à l'aveugle, les acteurs s'accordent sur une approche interventionniste de la nature :

« En tant que gestionnaires, on doit mettre en place une certaine gestion qui permette de trouver un équilibre entre l'animal et les intérêts économiques des concitoyens. L'extermination dans cet espace, on n'y arrivera pas, même si ça aurait été la chose la plus simple pour résoudre tous les problèmes et comme ça on n'en parle plus ! » (G-1, 2020).

« Il y a un équilibre à trouver. Que ce soit n'importe quelle espèce animale ou végétale, en tant que gestionnaire on se doit de réguler si une espèce prend le dessus sur l'autre » (G-5, 2020).

Quitte à user de méthodes d'abattages systématiques :

« À partir du moment où il y a un débordement, une explosion, il faut gérer, il faut diminuer la population. Qu'est-ce qu'il y a à savoir de plus ? » (G-1, 2020)

« À réguler avec grande sévérité. Cette solution ne doit pas s'appliquer dans son milieu naturel » (G-6, 2019).

Bien imprégnée dans les esprits, l'idée d'équilibre se fonde davantage sur la conviction du dérèglement d'une nature urbaine pensée sans disservice qu'elle ne

s'appuie sur des objectifs clairement délimités. Les représentations que les acteurs se font des dynamiques animales justifient la régulation pour ramener les effectifs en deçà d'un seuil que personne ne connaît.

(RE)PENSER LA COEXISTENCE : UNE APPROCHE PLUS QU'HUMAINE

UNE PERSPECTIVE ANTHROPOCENTRÉE

Sur le terrain girondin, nous observons des rapports au sanglier dans un registre dichotomique de fascination ou de rejet. L'ambivalence des rapports à l'espèce trouve son origine dans l'aspiration à un environnement support de services écosystémiques, vision à laquelle les comportements du sanglier répondent ou ne répondent pas selon les conditions de la coexistence. Par définition, les services écosystémiques concernent les fonctions naturelles dont les sociétés humaines bénéficient, consciemment ou non, directement ou indirectement (COSTANZA et al., 2017). Destinés à maximiser les services écosystémiques sur de petits espaces, les corridors écologiques ménagés dans les villes sont aussi à l'origine de nuisances liées au fonctionnement des écosystèmes urbains (LYYTIMÄKI et al., 2008). Les disservices qui nous intéressent renvoient à l'expression des besoins propres d'animaux indifférents aux critères humains de la cohabitation et le sanglier bordelais devient « *tuable* » (MAZHARY, 2021). Or la régulation d'une population ne se résume pas à la mort animale, elle renvoie à un panel d'idées, de perceptions, d'hypothèses et de pratiques (BAKER et al., 2006). En l'absence de connaissance fine du modèle animal, les stratégies gestionnaires s'appuient sur un ensemble de présuppositions : dérèglement naturel ; intrusion du sauvage dans un espace où il n'a pas sa place ; nécessité de recouvrir un état d'équilibre pensé par et pour l'humain. Pour lutter contre ce qui est communément perçu comme une dérive spatiale de l'espèce, la mise à distance des animaux s'institue comme une évidence. Les acteurs focalisent les discussions autour de modalités gestionnaires concrètes et les réflexions récentes s'articulent autour de la mise en œuvre des méthodes les plus efficaces pour réduire les densités animales. La lutte engagée contre les animaux gênants est désormais institutionnalisée, caractérisant une approche anthropocentrée dans laquelle le sanglier est réifié.

Mettant en exergue l'imbrication des soins et des préjugés portés à la nature urbaine, la situation révèle les contradictions morales des politiques gestionnaires de la grande faune urbaine, dont l'efficacité se mesure à l'aune du nombre de sangliers abattus par l'administration ou prélevés par la chasse. Se pose la question de la souffrance et de la mort d'animaux sentients dans un contexte d'incertitude générale quant à l'efficacité des mesures sur leurs dynamiques et spatialités. La stratégie gestionnaire interroge également les systèmes de valeurs des régulateurs enrôlés dans le dispositif (EMOND et al., 2021 ; KEULING et al., 2016) et l'acceptation des mesures de régulation par les habitants (BASAK et al., 2022 ; KOTULSKI et KÖNIG, 2008). À Barcelone, Arregui (2023) étudie les transformations relationnelles provoquées par les rencontres intimes et quotidiennes entre « *specimens* » de l'espèce sanglier et citadins. Tandis que l'approche conservationniste des gestionnaires considère la coexistence entre humains et espèces animales (au sens biologique, éthologique ou écologique) dans un espace, celle des habitants renvoie aux

expériences inter-individuelles vécues. Cette différence fondamentale pourrait alimenter les controverses citoyennes relatives aux politiques de gouvernance de la faune liminaire, déjà largement relayées sur les réseaux sociaux.

DÉCENTRER LE POINT DE VUE : UN DÉFI MÉTHODOLOGIQUE

L'investissement des espaces urbains par la vie sauvage concerne de nombreuses espèces animales et de nombreuses villes à travers le monde. De nombreuses publications s'en font écho, très majoritairement en sciences de la vie (COLLINS et al., 2021). Les questionnements sociaux soulevés par le phénomène émergent également en philosophie (MICHELFELDER, 2018 ; ZASK, 2020), en géographie plus qu'humaine (HINCHLIFFE et WHATMORE, 2006 ; STEELE et al., 2019 ; WOLCH, 2002), en anthropologie (VON ESSEN et REDMALM, 2023), en urbanisme ou en architecture (GILSOUL, 2019 ; HOUSTON et al., 2018). Ces recherches en sciences humaines ont en commun d'ouvrir la réflexion sur de nouvelles façons de penser la coexistence interspécifique appelant à imaginer des « *formes extra-humaines du pacte et de l'accord* » (MORIZOT, 2017 : 79).

L'ensemble des réflexions synthétisées dans ce qui précède renvoie au modèle humain, à ses attentes et à ses réactions à une situation nouvelle impliquant d'autres vivants. Si le problème posé par la faune sauvage urbaine est géographique et socio-culturel, il est aussi et d'abord biologique. La déconstruction d'une lecture anthropocentrée du monde peut résider dans l'adoption du point de vue animal pour raconter une autre vision de l'histoire (BARATAY, 2012), une version différente des relations entre humains et sangliers (MATHÉVET et BONDON, 2022). Elle peut conduire, par exemple, à une mise en dialogue de la géographie humaine et de géographies animales individuelles (VAN PATTER, 2022). L'étude symétrique des animaux et des humains appelle quant à elle à une prise en compte des « *atmosphères animales* » (LORIMER et al., 2019) et à une articulation entre sciences de la vie et sciences humaines (BORTOLAMIOL et al., 2017 ; HODGETTS et LORIMER, 2015 ; MARIN, 2023). Les interactions entre société et faune sauvage urbaine s'inscrivent dans un socio-écosystème complexe impliquant les réponses du modèle humain aux conséquences du fonctionnement des populations animales et celles du modèle animal aux stratégies humaines. L'étude globale du problème implique donc celle de l'adaptation des animaux aux milieux urbains (RITZEL et GALLO, 2020), celle des réponses démographiques des populations animales face aux politiques de régulation (GAMELON et al., 2011), celle des facteurs externes et internes régissant les déplacements des sangliers (NATHAN et al., 2008), celle des mobilités animales dans ce qu'elles traduisent d'expériences incarnées par les animaux (HODGETT et LORIMER, 2020) et de flexibilités comportementales individuelles (BROGI et al., 2022). Si les études sur la biologie, l'éthologie ou l'écologie du sanglier ne fournissent pas l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension du phénomène, elles sont incontournables pour objectiver les situations et pour dépasser les préjugés. C'est à travers l'intégration des comportements des espèces sauvages liminaires dans la construction des politiques d'aménagement urbain et dans les modèles de gouvernance de la faune urbaine que les modalités gestionnaires pourront se préciser et que les systèmes de représentation du problème évolueront.

CONCLUSION

Conservation de la biodiversité, maintien d'un équilibre naturel fragile, réensauvagement sont autant de notions au cœur des ambitions des politiques écologiques contemporaines. Que se passe-t-il lorsque l'imprévu rattrape les représentations, les pratiques et les stratégies humaines ? C'est ce que nous avons exploré à travers l'investissement d'espaces sensibles par le représentant emblématique d'une faune qui, en se déployant sous leurs fenêtres, prend de court les sociétés humaines. Le sanglier urbain s'aventure hors des zonages qui lui sont destinés, il ne se plie ni aux représentations humaines d'une nature urbaine support de seuls services écosystémiques, ni aux stratégies gestionnaires qui le ciblent. Ce faisant, il renvoie aux limites et aux contradictions de l'intendance humaine sur la nature, au caractère illusoire d'une pleine maîtrise d'une nature en perpétuel mouvement. La situation interroge les rapports des humains à la nature et au vivant, les représentations portées au sauvage, les politiques d'aménagement et de gestion de la grande faune. Elle invite enfin à penser les apports de la science dans la compréhension du phénomène et dans l'orientation des réponses gestionnaires. Il n'existe probablement pas de bonnes façons de faire avec ou contre la présence des animaux en ville. En revanche, il est possible d'imaginer des dispositifs adaptés au contexte, intégrés dans des stratégies collectives en dialogue, et justifiées par la connaissance.

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des personnes enquêtées pour le temps qu'elles nous ont accordé.

Merci à la Fédération des chasseurs de la Gironde pour la transmission des données de prélèvements de sangliers et des montants d'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier, ainsi que pour la diffusion de l'enquête numérique auprès de ses adhérents.

Nous adressons également nos remerciements aux relecteurs pour leurs commentaires constructifs sur le manuscrit.

FINANCEMENT

Le matériau, les analyses et les réflexions exposés dans cet article ont été produits dans le cadre d'une recherche doctorale conduite à l'Université Bordeaux Montaigne et à l'UMR Passages (CNRS 5319) et financée par un contrat doctoral du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche français. Cette thèse intitulée « Sauvage en ville, le sanglier bordelais », a été réalisée par Carole Marin et dirigée par Laurent Couderchet et Nicolas Lemoigne. Elle a été initiée le 1^{er} septembre 2018 et soutenue le 26 juin 2023.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNOULD Paul, LE LAY Yves-François, DODANE Clément, MÉLIANI Inès, 2011 : «La nature en ville : l'improbable biodiversité», *Géographie, économie, société* 13, 45-68.
- ARREGUI Anibal G, 2023 : «Reversible pigs. An infraspecies ethnography of wild boars in Barcelona», *American ethnologist* 50, 115-128.
- BAKER Steve, BURT Jonathan, DONALD Diana, FUDGE Erica, MARVIN Garry, MCKAY Robert, PALMER Clare, WILBERT Chris, 2006 : «Introduction», in : THE ANIMAL STUDIES GROUP (ed.), *Killing animals*, Chicago, University of Illinois 1108 Press, 1-9.
- BANZO Mayté, COUDERCHET Laurent, 2013 : «Intégration de l'agriculture aux politiques et projets territoriaux urbains. Le cas bordelais», *Sud-Ouest européen* 35, 5-16.
- BARATAY Eric, 2012 : *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris, Seuil.
- BASAK Sayantani M., HOSSAIN Md Sarwar, O'MAHONY Declan T., OKARAM Henryk, WIDERER E., WIERZBOWSKA Izabela A., 2022 : «Public perceptions and attitudes toward urban wildlife encounters – A decade of change», *Science of the Total Environment* 834, 1-11.
- BERTHIER Alizé, CLERGEAU Philippe, RAYMOND Richard, 2017 : «De la belle exotique à la belle invasive : perceptions et appréciations de la Perruche à collier (*Psittacula krameri*) dans la métropole parisienne», *Annales de géographie* 716, 408-434.
- BLANCO Julien, DENDONCKER Nicolas, BARNAUD Cécile, SIRAMI Clélia, 2019 : «Ecosystem disservices matter : Towards their systematic integration within ecosystem service research and policy», *Ecosystem Services* 36, 1-12.
- BORTOLAMIOL Sarah, RAYMOND Richard, SIMON Laurent, 2017 : «Territoires des humains et territoires des animaux : éléments de réflexions pour une géographie animale», *Annales de géographie* 716, 387-407.
- BOURDEAU-LEPAGE Lise, 2017 : *Nature en ville. Désirs et controverses*, Bruguères, Éditions La Librairie des territoires.
- BRIGANT Frédéric, GIUNTA Luana, LABÈQUE Sylvia, 2018 : «Le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise : de la métropole au projet intégré de territoire», *Scienze del territorio* 6, 242-257.
- BRIVIO Francesca, GRIGNOLIO Stefano, BROGI Rudy, BENAZZI Michele, BERTOLUCCI Cristiano, APOLLONIO Marco, 2017 : «An analysis of intrinsic and extrinsic factors affecting the activity of a nocturnal species : The wild boar», *Mammalian Biology* 84, 73-81.
- BROGI Rudy, APOLLONIO Marco, BRIVIO Francesca, MERLI Enrico, GRIGNOLIO Stefano, 2022 : «Behavioural syndromes going wild : individual risk-taking behaviours of free-ranging wild boar», *Animal Behaviour* 194, 79-88.
- BROZ Ludek, GARCIA ARREGUI Anibal, O'MAHONY Kieran, 2021 : «Wild Boar Events and the Veterinarization of Multispecies Coexistence», *Frontiers in Conservation Science* 2, 1-10.
- CARDOUX Jean-Noël, PEREA Alain, 2019 : «Restaurer l'équilibre agro-sylvo-cynégétique pour une pleine maîtrise des populations de grand gibier et de leurs dégâts à l'échelle nationale», *Rapport parlementaire*.
- CHARLEZ Annie, 2008 : «Le sanglier, le droit et l'indemnisation des dégâts», *Faune sauvage* 282, 51-58.
- CIACH Michal, TETKOWSKI Piotr, FEDYN Izabela, 2022 : «Local-scale habitat configuration makes a niche for wildlife encroaching into an urban landscape : grubbing sites of wild boar *Sus scrofa* in a city matrix», *Urban Ecosystems* 26, 629-639.

- COLLINS Merri K., MAGLE Seth B., GALLO Travis, 2021 : «Global trends in urban wildlife ecology and conservation», *Biological Conservation* 261, 1-8.
- CONNORS John Patrick, GIANOTTI SHORT Anne, 2021 : «Becoming Killable: White-tailed deer management and the production of overabundance in the Blue Hills», *Urban Geography* 0(0), 1-23.
- COSTANZA Robert, DE GROOT Rudolf, BRAAT Leon, KUBISZEWSKI Ida, FIORAMONTI Lorenzo, SUTTON Paul, FARBER Steve, GRASSO Monica, 2017 : «Twenty years of ecosystem services: How far have we come and how far do we still need to go?», *Ecosystem Services* 28, 1-16.
- CROWLEY Sarah L., HINCHLIFFE Steve, McDONALD Robbie A., 2018 : «Killing squirrels: Exploring motivations and practices of lethal wildlife management», *Environment and Planning E: Nature and Space* 1, 120-143.
- DESCOLA Philippe, 2005 : *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- DONALDSON Sue, KYMLICKA Will, 2011 : *Zoopolis*, Oxford, Oxford University Press.
- EMOND Pauline, BRÉDA Charlotte, DENAYER Dorothée, 2021 : «Doing the “dirty work”: how hunters were enlisted in sanitary rituals and wild boars destruction to fight Belgium’s ASF (African Swine Fever) outbreak», *Anthropozoologica* 56(6), 87-104.
- FDC33 (FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA GIRONDE), 2021 : *Schéma départemental de gestion cynégétique 2021-2027*, Ludon-Médoc.
- GAMELON Marlène, BESNARD Aurélien, GAILLARD Jean-Michel, SERVANTY Sabrina, BAUBET Eric, BRANDT Serge, GIMENEZ Olivier, 2011 : «High hunting pressure selects for earlier birth date: wild boar as a case study», *Evolution* 65(11), 3100-3112.
- GILSOUL Nicolas, 2019 : *Bêtes de villes. Petit traité d’histoires naturelles au cœur des cités du monde*, Paris, Fayard.
- HAGEMANN Justus, CONEJERO Carles, STILLFRIED Milena, MENTABERRE Gregorio, CASTILLO-CONTRERAS Raquel, FICKEL Jorns, LOPEZ-OLVERA Jorge Ramon, 2022 : «Genetic population structure defines wild boar as an urban exploiter species in Barcelona, Spain», *Science of the Total Environment* 833, 1-10.
- HANSEN Rieke, PAULEIT Stephan, 2014 : «From Multifunctionality to Multiple Ecosystem Services? A Conceptual Framework for Multifunctionality in Green Infrastructure Planning for Urban Areas», *AMBIO* 43(4), 516-529.
- HINCHLIFFE Steve, WHATMORE Sarah, 2006 : «Living cities: Towards a politics of conviviality», *Science as Culture* 15, 123-138.
- HODGETTS Timothy, LORIMER Jamie, 2020 : «Animals’ mobilities», *Progress in Human Geography* 44(1), 4-26.
- HODGETTS Timothy, LORIMER Jamie, 2015 : «Methodologies for animals’ geographies: cultures, communication and genomics», *Cultural Geographies* 22(2), 285-295.
- HOUSTON Donna, HILLIER Jean, MACCALLUM Diana, STEELE Wendy, BYRNE Jason, 2018 : «Make kin, not cities! Multispecies entanglements and ‘becoming-world’ in planning theory», *Planning Theory* 17, 190-212.
- HUNOLD Christian, MAZUCHOWSKI Maz, 2020 : «Human–Wildlife Coexistence in Urban Wildlife Management: Insights from Nonlethal Predator Management and Rodenticide Bans», *Animals* 10(11), 1-15.
- INSEE (INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES), 2020 : *Base de données : données harmonisées des recensements de la population à partir de 1968, Statistiques et études, démographie, département de la Gironde*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques?taille=100&debut=0&theme=0&geo=DEP-33&collection=4>

- JOHANN Franz, HANDSCHUH Markus, LINDEROTH Peter, DORMANN Carsten F., ARNOLD Janosch, 2020: «Adaptation of wild boar (*Sus scrofa*) activity in a human-dominated landscape», *BMC Ecology* 20(4), 1-14.
- KEULING Oliver, STRAUSS Egbert, SIEBERT Ursula, 2016: «Regulating wild boar populations is “somebody else’s problem”! Human dimension in wild boar management», *Science of the Total Environment* 554, 311-319.
- KORNHERR Elisa, PÜTZ Robert, 2022: «Othering, governing, and resistance of abject urban animals: Egyptian geese and their right to the city», *Political Geography* 99, 1-10.
- KOTULSKI York, KÖNIG Andreas, 2008: «Conflicts, crises and challenges: wild boar in the Berlin City—a social, empirical and statistical survey», *Natura Croatica* 17(4), 233-246.
- KOWARIK Ingo, FISCHER Leonie K., KENDAL Dave, 2020: «Biodiversity Conservation and Sustainable Urban Development», *Sustainability* 12, 1-8.
- LICOPPE Alain, PRÉVOT Céline, CAHILL Séan, BOVY Céline, HEYMANS Marie, CASAER Jim, 2014: «Enquête internationale sur le sanglier en zone périurbaine», *Forêt Wallonne* 131, 3-16.
- LORIMER Jamie, HODGETTS Timothy, BARUA Maan, 2019: «Animals’ atmospheres», *Progress in Human Geography* 43, 26-45.
- LYYTIMÄKI Jari, 2015: «Ecosystem disservices: embrace the catchword», *Ecosystem Services* 12, 136.
- LYYTIMÄKI Jari, PETERSEN Lars K., NORMANDER Bo, BEZÁK Peter, 2008: «Nature as a nuisance? Ecosystem services and disservices to urban lifestyle», *Environmental Sciences* 5(3), 161-172.
- MARIN Carole, 2023: *Sauvage en ville. Le sanglier bordelais*, thèse de doctorat en géographie, Université Bordeaux Montaigne, UMR Passages (CNRS 5319).
- MASSEI Giovanna, KINDBERG Jonas, LICOPPE Alain, GACIC Dragan, ŠPREM Nikica, KAMLER Jiri, BAUBET Eric, HOHMANN Ulf, MONACO Andrea, OZOLINS Janis, CELLINA Sandra, PODGORSKI Tomasz, FONSECA Carlos, MARKOV Nickolay, POKORNY Bostjan, ROSELL Carme, NAHLIK Andras, 2015: «Wild boar populations up, numbers of hunters down? A review of trends and implications for Europe», *Pest Management Science* 71, 492-500.
- MATHEVET Raphael, BONDON Roméo, 2022: *Sangliers. Géographies d’un animal politique*, Arles, Actes Sud.
- MAUZ Isabelle, 2002: «Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises», *Espaces et Sociétés* 110-111, 129-145.
- MAZHARY Hibba, 2021: «Distancing animal death: Geographies of killing and making killable», *Geography Compass* 15(7), 1-13.
- MCCANCE Erin C., DECKER Daniel J., COLTURI Anne M., BAYDACK Richard K., SIEMER William F., CURTIS Paul D., EASON Thomas, 2017: «Importance of urban wildlife management in the United States and Canada», *Mammal Study* 42, 1-16.
- MICHELFELDER Diane P., 2018: «Urban wildlife ethics: Beyond “parallel planes”», *Environmental Ethics* 40, 101-117.
- MICOUD André, 2010: «Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes?», *Sociétés*, 108, 99-107.
- MORIZOT Baptiste, 2017: «Nouvelles alliances avec la terre. Une cohabitation diplomatique avec le vivant», *Tracés. Revue de sciences humaines* 33, 73-96.
- NATHAN Ran, GETZ Wayne M., REVILLA Eloy, HOLYOAK Marcel, KADMON Ronen, SALTZ David, SMOUSE Peter E., 2008: «A movement ecology paradigm for unifying

- organismal movement research», *Proceedings of the National Academy of Sciences* 105(49), 19052-19059.
- PAILLÉ Pierre, 1994 : « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique* 23, 147-181.
- PERROT Xavier, 2015 : « Passions cynégétiques. Anthropologie historique du droit de la chasse au grand gibier en France », *Revue semestrielle de droit animalier* 1, 329-361.
- POINSOT Yves, 2012 : « Quels facteurs géographiques prendre en compte pour mieux gérer la grande faune ? », *Natures Sciences Sociétés* 20, 157-166.
- RITZEL Kate, GALLO Travis, 2020 : « Behavior Change in Urban Mammals: A systematic Review », *Frontiers in Ecology and Evolution* 8, 1-11.
- ROSOL Marit, BÉAL Vincent, MÖSSNER Samuel, 2017 : « Greenest cities ? The (post-)politics of new urban environmental regimes », *Environment and Planning* 49(8), 1710-1718.
- SERVANTY Sabrina, GAILLARD Jean-Michel, ALLAINÉ Dominique, BRANDT Serge, BAUBET Eric, 2007 : « Litter size and fetal sex ratio adjustment in a highly polytocous species: the wild boar », *Behavioral Ecology* 18, 427-432.
- SHACKLETON Charlie, RUWANZA Sheunesu, SINASSON Gisele, BENNETT S., DE LACY Peter, MODIPA R., MTATI Nosiseko, SACHIKONYE M., THONDHLANA Gladman, 2016 : « Unpacking Pandora's Box: Understanding and Categorising Ecosystem Disservices for Environmental Management and Human Wellbeing », *Ecosystems* 19(4), 587-600.
- STEELE Wendy, WIESEL Ilan, MALLER Cecily, 2019 : « More-than-human cities: Where the wild things are », *Geoforum* 106, 411-415.
- STILLFRIED Milena, FICKEL Jorns, BÖRNER Konstantin, WITTSTATT Ulrich, HEDDERGOTT Mike, ORTMANN Sylvia, KRAMER-SCHADT Stephanie, FRANTZ Alain C., 2017 : « Do cities represent sources, sinks or isolated islands for urban wild boar population structure ? », *Journal of Applied Ecology* 54, 272-281.
- TORRES Rita T., FERNANDES Joana, CARVALHO Joao, CUNHA Monica V., CAETANO Tania, MENDO Sonia, SERRANO Emmanuel, FONSECA Carlos, 2020 : « Wild boar as a reservoir of antimicrobial resistance », *Science of the Total Environment* 717, 1-9.
- VAN PATER Lauren E., 2022 : « Individual animal geographies for the more-than-human city: Storying synanthropy and cynanthropy with urban coyotes », *Nature and Space* 5(4), 2216-2239.
- VANIER Martin, 2003 : « Le périurbain à l'heure du crapaud buffle : tiers espace de la nature, nature du tiers espace », *Revue de géographie alpine* 4, 79-89.
- VON ESSEN Erica, REDMALM David, 2023 : « Social licence to cull: Examining scepticism toward lethal wildlife removal in cities », *People and Nature* 1-11.
- WOLCH Jennifer, 2002 : « Anima Urbis », *Progress in Human Geography* 26, 721-742.
- ZASK Joelle, 2020 : *Zoocities. Des animaux sauvages dans la ville*, Paris, Premier Parallèle.

URBAN BOAR, IMPOSSIBLE COHABITATION? DISSERVICES AND DISARRAY IN BORDEAUX

A prized game animal, the wild boar is no longer confined to the hunted rural areas assigned to it. Urban nature policies have encouraged an ecological continuity from agro-forestry areas to the heart of urban areas, and the animal has entered the city. In the Bordeaux metropolitan area, large fauna management policies are based on representations of the species and disservices associated with it. Four interrelated criteria define the conditions for cohabitation: space, temporalities, animal behaviour and population densities. When the animal deviates from these, management policies intend to re-establish the balance imagined by and for humans.

Keywords: wild boar, city, representations, disservices, cohabitation.

URBANES WILDSCHWEIN, UNMÖGLICHES ZUSAMMENLEBEN? BELÄSTIGUNG UND UNORDNUNG IN BORDEAUX

Das Wildschwein, eine sehr beliebte Wildart, ist nicht mehr auf die ihm zugewiesenen ländlichen Jagdgebiete beschränkt. Die städtische Naturpolitik hat eine ökologische Kontinuität im Herzen der städtischen Gebiete gefördert und die Tiere haben Einzug in die Stadt erhalten. In Bordeaux Métropolis stützt sich die Bewirtschaftungspolitik für Großtiere auf Darstellungen der Arten und der mit ihnen verbundenen Dienstleistungen. Vier miteinander verknüpfte Kriterien bestimmen das Zusammenleben von Menschen und Wildschweinen: Raum, Zeit, Verhalten der Tiere und Bevölkerungsdichte. Wenn das Tier von diesen Kriterien abweicht, geht es darum, das vom Menschen und für den Menschen erdachte Gleichgewicht wiederherzustellen.

Stichworte: Wildschwein, Stadt, Darstellungen, Belästigung, Zusammenleben.